



# Portail des raccordements – Guide de démarrage

Raccordement ID.NOT et API Annuaire

31/01/2023

# Qu'est-ce qu'est le portail des raccordements ?

Le portail des raccordements est un outil qui permet de gérer le raccordement des applications à ID.NOT et à l'API Annuaire.

- *Autonomie, Portail développeur, accès à la configuration et à la documentation.*

## Pour qui ?

- **Les gestionnaires d'application.**
  - *Profil propriétaire : a tous les droits sur ses applications*
- **Les développeurs d'applications ou intégrateurs.**
  - *Profil intégrateur : a tous les droits sur les applications dans son périmètre mais ne peut pas créer une nouvelle application.*

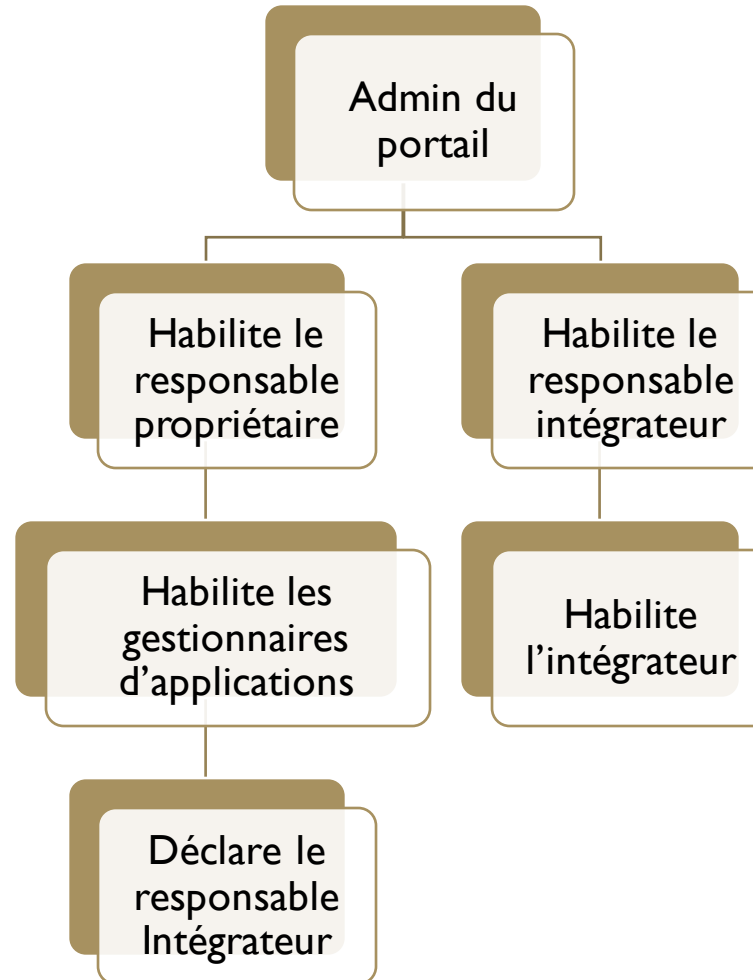
# Les fonctionnalités

- Faire de nouvelles demandes de raccordement -> définir une nouvelle application.
- Gérer ses applications
  - Faire de nouvelles demandes (nouveau besoin, nouvel environnement)
  - Gérer son raccordement à ID.NOT pour tout environnement (paramètres techniques, droits d'accès).
  - Gérer son raccordement à l'API Annuaire pour tout environnement (paramètre techniques, contrats d'interface).
- Gérer des personas : comptes de test, valables uniquement sur les environnements hors prod.
- Accéder à la documentation interactive de l'API Annuaire (Swagger).
- Télécharger la documentation.
- Déclarer un changement de TMA (tierce maintenance applicative).

# Les profils

- Propriétaire : personne appartenant à une structure de type propriétaire.
  - La structure propriétaire est un organisme qui fournit des services à la profession et reconnu par le CSN.
  - A le droit de créer une application.
  - A le droit de gérer la configuration des raccordements et créer de nouveaux environnements applicatifs.
  - Peut créer les comptes de test.
  - Deux niveaux de droits
    - Responsable de la structure.
    - Gestionnaire d'application.
- Intégrateur : personne appartenant à une structure de type partenaire.
  - Une structure de type partenaire est un fournisseur logiciel ou sous-traitant d'une structure propriétaire.
  - A le droit de gérer la configuration des raccordements et créer de nouveaux environnements applicatifs.
  - Peut créer les comptes de test.
  - Deux niveaux de droits
    - Responsable de la structure
    - Intégrateur.

# Gestion des habilitations



# Création et gestion d'un compte ID.NOT de type partenaire

- Avant tout accès d'un partenaire (Intégrateur ou développeur d'application) au portail de raccordement, sa structure (ou société) doit être créée dans l'annuaire de la profession.
  - A la création de l'application sur le portail des raccordements, si la structure intégrateur n'existe pas encore, une demande de création est effectuée par le gestionnaire d'application.
    - En renseignant les informations de la structure.
    - Et les coordonnées du responsable de la structure intégrateur dans le portail.
  - Le responsable intégrateur reçoit une invitation pour créer son compte ID.NOT.
  - Le responsable intégrateur peut inviter ses collaborateurs depuis l'application compte ID.NOT pour créer leurs comptes ID.NOT.
    - <https://compte.idnot.fr/home> -> Gérer mes informations professionnelles -> Gérer les comptes des membres -> cliquer sur le bouton « inviter un membre »
  - Si le compte ID.NOT existe, le responsable intégrateur peut donner accès à son collaborateur dans le portail des raccordements <https://portail-raccordement.api.notaires.fr/permissions> .

# Gestion d'un compte ID.NOT de type partenaire



## le Bouton inviter




### OCTO - 2 membres

#### Gestionnaire(s) (0)

Les gestionnaires naturels de la structure peuvent : déléguer ou révoquer les droits de gestion à leurs collaborateurs, bloquer ou débloquent les accès des collaborateurs à la structure et déclarer le départ des collaborateurs ne faisant plus partie de la structure.


#### Gestionnaire(s) délégué(s) (1)

Les gestionnaires délégués ont reçu des droits de gestion de la part d'un gestionnaire de l'office.



Jérémy MARTIN

COLLABORATEUR



#### Membres (1)

Ces membres ne disposent d'aucun droit de gestion.

# Création d'une application

- Fonctionnalité accessible au profil propriétaire depuis la page d'accueil du portail.
- La création d'une application permet
  - De définir l'application et les besoins en raccordement.
  - Déclarer la structure intégrateur (TMA), si elle n'existe pas encore dans l'annuaire, et les coordonnées du responsable intégrateur.



# Gestion des raccordements OpenIDConnect

Après avoir créé l'application sur le portail des raccordements:

1. Accéder à l'application qui doit être créée par la structure propriétaire.
2. Accéder à l'environnement concerné.
3. Le raccordement à ID.NOT se configure sur la partie « RACCORDEMENT ID.NOT » :
  - Si aucun raccordement n'est en place, cliquer sur configurer.
  - Configurer les droits d'accès à l'application.
  - Configurer le raccordement OpenIDConnect.

# Gestion des raccordements SAML

Après avoir créé l'application sur le portail des raccordements, l'échange des informations techniques se fait par email ( [raccordement.application.csn@notaires.fr](mailto:raccordement.application.csn@notaires.fr) )

1. L'équipe de raccordement vous transmet les métadonnées Idp (fournisseur d'identité)
  - Urls de connexion et de déconnexion.
  - Clé publique du certificat de signature de l'Idp
2. Vous transmettez à l'équipe de raccordement les métadonnées SP (fournisseur de service)
  - Url de réception de l'assertion ou de la réponse SAML
  - Clé publique du certificat de signature du SP
3. L'équipe de raccordement intègre les métadonnées SP et vous intégrez les métadonnées Idp.

# Gestion des raccordements API Annuaire

1. Pour gérer le raccordement API Annuaire, il faut se connecter (avec son compte ID.NOT) via l'URL <https://portail-raccordement.api.notaires.fr/>
2. Accéder à l'application qui doit être créée par la structure propriétaire et configurer l'environnement concerné.
3. Le raccordement à l'API Annuaire se configure sur la partie « RACCORDEMENT API Annuaire».
  - Si aucun raccordement n'est en place, cliquer sur configurer pour créer le raccordement et générer les données d'authentification (API Key et login/mdp)
  - Configurer un contrat d'interface et soumettre à validation.
  - Déployer le contrat d'interface une fois validé par l'administrateur du portail des raccordements.

# Gestion des raccordements SAML

Pour gérer le raccordement SAML, il faudrait contacter **[raccordement.application.csn@notaires.fr](mailto:raccordement.application.csn@notaires.fr)**

# Gestion des personas – Comptes de test

- Il est possible de créer des comptes de test sur l'environnement d'intégration (<https://qual-connexion.idnot.fr>) via l'url <https://portail-raccordement.api.notaires.fr/personas>
- La validation du raccordement en production doit être effectué avec un compte réel.

# Support

**@mail: [raccordement.application.csn@notaires.fr](mailto:raccordement.application.csn@notaires.fr)**



CONSEIL SUPÉRIEUR  
DU NOTARIAT

